

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE
DE TRANSITION**

**COMMISSION DES FINANCES
ET DU BUDGET (COMFIB)**

RAPPORT POUR AVIS

Dossier N° 041 : **RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
MODIFICATION DE LA LOI N°036-2015/CNT DU
26 JUIIN 2015 PORTANT CODE MINIER DU
BURKINA FASO**

Présenté au nom de la Commission des finances et du budget (COMFIB), par le
député **Wendyellé Ambroise NIKIEMA**, rapporteur.

Juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 19 juillet de 09 heures 45 minutes à 11 heures 03 minutes, la Commission des finances et du budget (COMFIB), s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant modification de la loi n°036-2015/CNT du 26 juin 2015 portant code minier du Burkina Faso.

Auparavant, la COMFIB saisie pour avis, a tenu une séance d'appropriation le mercredi 14 juin 2023 sur le projet de loi. Au cours de cette séance, la COMFIB a relevé ses observations qui ont été reversées à la Commission saisie au fond par le député Wendyellé Ambroise NIKIEMA, désigné rapporteur. Celui-ci a effectivement pris part aux différentes séances de travail de la Commission du développement durable (CDD), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés, le vendredi 23 juin, le lundi 17 et le mardi 18 juillet 2023 sous la présidence du député Moussa KONE, Président de ladite Commission.

L'ordre du jour adopté par la COMFIB a porté sur les points suivants :

- compte rendu des travaux de la CDD ;
- appréciation et avis de la COMFIB.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA CDD

Le rapporteur a présenté le compte-rendu en quatre (04) points :

- audition des acteurs,
- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1. Audition des acteurs

En vue de se faire une opinion précise sur le présent projet de loi, la CDD a auditionné des acteurs le vendredi 23 juin 2023. Ils ont apporté des contributions qui ont éclairé les commissaires de la CDD lors de la séance d'audition du Gouvernement.

I.2. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Messieurs Simon Pierre BOUSSIM et Émile ZERBO, respectivement ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières et Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, assistés de leurs collaborateurs et des représentants du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le ministre a exposé autour des points suivants :

- contexte et justification,
- processus d'élaboration,
- contenu du projet de loi.

Les éléments relatifs à ces différents points sont consignés dans le rapport de la CDD, saisie au fond.

I.3. Débat général

A l'issue de l'exposé de monsieur le ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles le Gouvernement a apporté des éléments de réponse.

Ces préoccupations ont porté essentiellement sur :

- le point des contributions du Fonds minier de développement local (FMDL) sur les cinq (05) dernières années (2018 à 2022) ;
- l'implication des bénéficiaires du FMDL dans le processus d'élaboration du projet de loi ;
- la proportion, en termes de pourcentage du FMDL, qui sera affectée au FSP ;
- les prélèvements déjà opérés sur le FMDL pour alimenter le Fonds de soutien patriotique (FSP) ;
- le respect des principes d'équité et de justice sociale dans les prélèvements déjà effectués pour alimenter le FSP ;

- les dispositions prises par le Gouvernement en termes de communication pour anticiper sur d'éventuels remous ;
- l'opportunité de créer un nouvel article qui fixe la fin des prélèvements de la quote-part du FMDL au profit du FSP au terme de son fonctionnement ;
- la négociation à la hausse des contributions des sociétés minières dans une perspective d'augmentation des ressources du FMDL ;
- l'historique du FMDL ainsi que les grandes réalisations dudit fonds depuis sa création ;
- la crainte d'une baisse des investissements au niveau local du fait du prélèvement opéré sur les ressources du FMDL au profit du FSP;
- le niveau de mobilisation du FMDL au regard du contexte sécuritaire qui a entraîné la fermeture de certaines mines ;
- la nouvelle clé de répartition du Fonds minier de développement local qui était initialement destiné à financer les plans régionaux de développement et les plans communaux de développement ;
- le montant que le Gouvernement pourrait mobiliser annuellement au profit du FSP ;
- le nombre de mines fonctionnelles à ce jour et l'assurance que ces mines continueront à fonctionner ;
- l'application du même taux de répartition du Fonds minier de développement local à l'ensemble des communes alors qu'elles n'ont pas les mêmes réalités ;
- les raisons qui justifient l'utilisation du Fonds minier de développement local pour l'alimentation du Fonds de soutien patriotique ;
- l'assurance que les fonds dédiés aux collectivités territoriales sont destinés effectivement aux investissements dans les secteurs sociaux .

II. APPRÉCIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

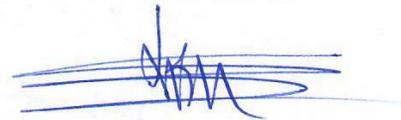
A l'issue du compte-rendu des travaux de la CDD fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission des finances et du budget.

Il ressort de ces échanges que l'adoption du présent projet de loi permettra au Gouvernement, à travers le prélèvement sur le FMDL au profit du FSP, de disposer davantage de ressources pour répondre avec efficacité aux questions de défense et de sécurité.

Par conséquent, la COMFIB émet un avis favorable pour son adoption.

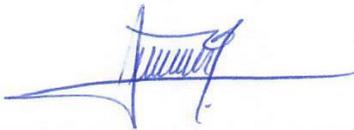
Ouagadougou, le 19 juillet 2023

Le Président



Moussa NOMBO

Le Rapporteur



Wendyllé Ambroise NIKIEMA

SEANCE D'APPROPRIATION DU RAPPORT DU MERCREDI 14 JUIN 2023

LISTE DES DÉPUTÉS PRÉSENTS

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	NOMBO Moussa	Président
2.	SANOGO Drissa	Vice-président
3.	YARO Mamadou	Rapporteur général
4.	KONSEIBO/TIENDREBEOGO Félicienne Marie Pélagie	1 ^{re} Secrétaire
5.	HAMA Ly	2 ^e Secrétaire
6.	NASSOURI Daaga	Membre
7.	SAVADOGO Yacouba	Membre
8.	NIKIEMA Wendyellé Ambroise	Membre
9.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre
10.	TRAORE Sephorah Anita Soumaï	Membre
11.	ZOUNGRANA Nemata Brigitte	Membre
12.	DIALLO Daouda	Membre
13.	TAPSOBA Issaka	Membre
14.	FOFANA Haoua	Membre
15.	OUEDRAOGO Mahamadi	Membre

LISTE DES DÉPUTÉS ABSENTS

N°	NOM ET PRENOM(S)	QUALITE
1.	KONE Diakalia	Membre

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	NOM ET PRENOM(S)	QUALITE
1.	BALBONE Idrissa	Conseiller parlementaire
2.	YARO Evertin	Conseiller parlementaire
3.	TRAORE/LOLO Mata	Administrateur parlementaire
4.	TINDANO/ZOUNDI Louise	Administrateur parlementaire
PERSONNEL RELEVANT DU CABINET DU PALT		
1.	VEBAMBA Sylvain	Conseiller spécial du PALT

SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT DU MERCREDI 19 JUILLET 2023

LISTE DES DÉPUTÉS PRÉSENTS

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1	NOMBO Moussa	Président
2	SANOGO Drissa	Vice-président
3	YARO Mamadou	Rapporteur général
4	KONSEIBO/TIENDREBEOGO Félicienne Marie Pélagie	1 ^{re} Secrétaire
5	LY Hama	2 ^e Secrétaire
6	NASSOURI Daaga	Membre
7	SAVADOGO Yacouba	Membre
8	NIKIEMA Wendyellé Ambroise	Membre
9	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre
10	DIALLO Daouda	Membre
11	TAPSOBA Issaka	Membre
12	FOFANA Haoua	Membre
13	OUEDRAOGO Mahamadi	Membre

LISTE DES DÉPUTÉS ABSENTS

N°	NOM ET PRENOM(S)	QUALITE
1.	KONE Diakalia	Membre
2.	TRAORE Sephorah Anita Soumaï	Membre
3.	ZOUNGRANA Nemata Brigitte	Membre

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	NOM ET PRENOM(S)	QUALITE
1.	BALBONE Idrissa	Conseiller parlementaire
2.	YARO Evertin	Conseiller parlementaire
3.	TRAORE/LOLO Mata	Administrateur parlementaire
4.	TINDANO/ZOUNDI Louise	Administrateur parlementaire
PERSONNEL RELEVANT DU CABINET DU PALT		
1.	VEBAMBA Sylvain	Conseiller spécial du PALT